



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 juillet 2019



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Santé au sujet des amalgames dentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marco Schank

Député